

DEPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

La demande peut être faite en ligne sur le Portail Grand Public (www.demande-logement-social.gouv.fr), et scanner les pièces à joindre).

Une attestation d'enregistrement de votre demande vous sera transmise par le guichet enregistreur dans un délai maximum d'un mois.

Nous vous invitons également à déposer en Mairie les pièces suivantes :

- ❖ Un exemplaire du cerfa n°14069 (demande de logement social)
- ❖ Justificatif d'identité du demandeur (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers)
- ❖ Avis d'imposition années N-2 et N-1 de la famille

Pour votre information, les bailleurs sociaux présents à Léaz sont :

- SEMCODA – ST GENIS POUILLY

18, avenue de la République
01630 ST GENIS POUILLY
04 50 28 23 41

- DYNACITE (OPAC)

Agence de Valserhône
6, rue Marius Pinard
01200 VALSERHONE
04 50 48 14 67